

Délocalisations et environnement

Il est couramment admis que les pays en développement constituent un pourvoyeur indispensable de matières premières pour les pays développés : pétrole du Moyen Orient, cuivre du Chili et charbon d'Afrique du Sud ont eu des répercussions historiques majeures. Aujourd'hui le rôle du lithium de Bolivie, des terres rares de Chine ou de l'uranium du Niger sont présents dans les esprits. Mais il est moins connu que les pays en développement sont aussi la poubelle des pays développés.

Pourtant les exemples ne manquent pas : on peut citer les périples du Porte-avion Clémenceau que la France envoyait obligeamment se faire déconstruire en Inde, avec toute l'amiante en cadeau pour les poumons des travailleurs indiens ! Ou les mines d'Oklo laissées par la Cogema à la charge des Gabonais. Mais plus près de nous, il est clair que les importations de tomates ou de fraises marocaines vers la France se font au prix du pillage des ressources en eau du Maroc. Quant au CO2 dont vient de parler la COP 21, les importations en occident de produits manufacturés se traduisent par une diminution de la production de CO2 chez les importateurs, mais une augmentation, souvent supérieure, chez les exportateurs

Mais ces problématiques assez évidentes cachent un autre phénomène plus pernicieux : c'est que les délocalisations, d'activités industrielles ou agricoles vers les pays dits émergents, sont bien souvent une façon de trouver – outre des niveaux de salaires plus bas – des régions où les normes environnementales et sociales sont inexistantes ou plus laxistes, et surtout plus faciles à transgresser. L'opinion publique locale (qui n'est jamais qu'une des formes de démocratie) n'a bien souvent pas voix au chapitre, et toujours d'autres chats à fouetter.

On peut dire que le contournement des questions environnementales est aujourd'hui un facteur majeur de délocalisation: on entend de toute part des signaux d'alarme au sujet d'entreprises hexagonales qui sont menacées du fait de la persistance de problèmes environnementaux liés à leur activité. La plupart du temps, les directions d'entreprise ont soigneusement oublié de faire les investissements nécessaires. On assiste donc à ce paradoxe : des actions pro environnementalistes qui conduisent à des délocalisations, elles mêmes génératrices de dégradations aggravées à l'environnement, du fait du transfert des activités dans des endroits où les normes environnementales seront encore moins bien observées, et ceci pour le plus grand profit des industriels concernés !

C'est bien le contraire qu'il faut faire, et ceci devrait traverser les textes de notre prochain congrès : il faut lutter pour le maintien des activités industrielles et agricoles en France, comme pour le respect des règles environnementales en France et ailleurs. Les deux vont de pair ; elles sont indispensables également à l'action communiste de notre temps, comme à la révolution humaine, sociale et environnementale que nous avons en projet. Mais ne soyons pas naïfs : les deux aspects nécessiteront ensemble des combats acharnés.